



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

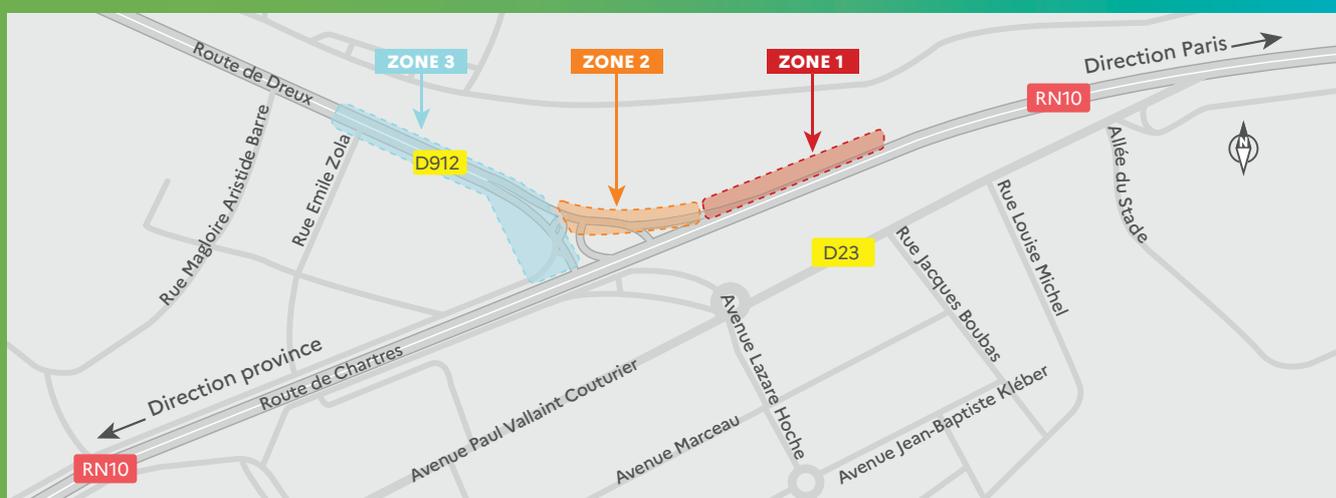
Direction régionale et interdépartementale
de l'équipement et de l'aménagement

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

**REQUALIFICATION
DE LA RN10**
TRAPPES-EN-YVELINES

FLASHINFO

N°2 FÉVRIER 2021



TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN VUE DU RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR RN10/RD912

En prévision du réaménagement du carrefour RN10/RD912, prévu pour l'été 2021 dans le cadre du projet de requalification de la RN10 à Trappes, les arbres situés sur l'emprise des travaux le long de la RD912 et de la RN10 vont être coupés cet hiver.

La coupe des arbres concernés par ces travaux préparatoires sera réalisée avant la période de nidification et de reproduction pour limiter l'impact des travaux sur les oiseaux et la faune. Ces travaux seront menés au cours de 4 nuits sur trois zones différentes durant la semaine du 15 au 19 février, de 22h à 5h du matin pendant lesquelles des restrictions de circulation seront appliquées pour préserver la sécurité des usagers :

EN ZONE 1 : neutralisation de la voie de droite, dans le sens Paris > province, avec une circulation des usagers sur la voie de gauche.

EN ZONE 2 : neutralisation d'une ou deux voies de la RN10 et neutralisation de la RD912 dans le sens Paris > province.

EN ZONE 3 : fermeture de la RD912 dans les deux sens de circulation.

Durant les travaux de nuits, il sera interdit de stationner sur la voirie devant les habitations. L'accès et la sortie de ces habitations sera aussi proscrites de 22h à 5h du matin pour éviter tout accident lié à ces travaux préparatoires.

Pour compenser la coupe des arbres nécessaire au bon déroulement des travaux de réaménagement du carrefour RN10/RD912, des arbres et arbustes seront à terme replantés le long des voies de circulation. Ces plantations feront office de nouveaux habitats naturels pour les oiseaux et permettront également d'améliorer l'insertion paysagère de l'infrastructure routière.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

Plus d'informations :



rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr



www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Opération
cofinancée avec :



Yvelines
Le Département



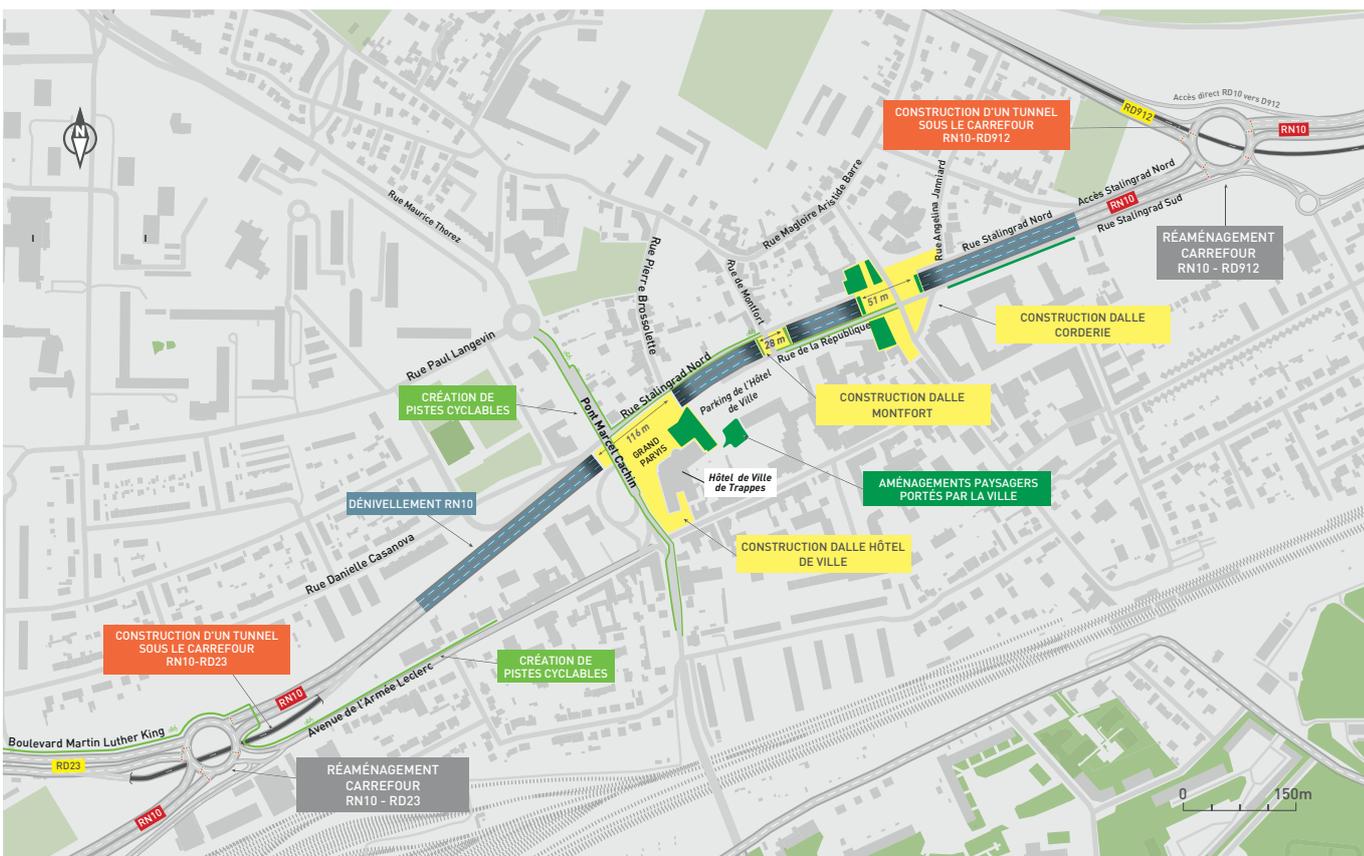
L'ESSENTIEL DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RN10 À TRAPPES-EN-YVELINES

La RN10, axe routier majeur des Yvelines, traverse la ville de Trappes-en-Yvelines en créant une séparation entre les quartiers d'habitation situés au nord et les quartiers où sont implantés le centre-ville, les équipements publics et la gare, au sud. Afin de résorber cette coupure urbaine, la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) mène une opération de requalification de la RN10, conjointement au programme de rénovation urbaine de la Ville de Trappes-en-Yvelines.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Restaurer la continuité urbaine entre le Nord et le Sud de Trappes-en-Yvelines
- Améliorer le cadre de vie des habitants de Trappes-en-Yvelines en réduisant les nuisances provoquées par la circulation
- Fluidifier la circulation sur l'axe RN10 et améliorer l'accessibilité des entrées et sorties de la ville de Trappes-en-Yvelines
- Sécuriser les carrefours RD912-RN10 et RD23-RN10 pour l'ensemble des usagers de la voirie

LES AMENAGEMENTS PRÉVUS



MONTANT ET FINANCEMENTS

Le montant est estimé à **95 millions d'euros**, réparti selon les financeurs suivants :

